

RW/921/2025/3538/13744/3

Lot 3

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2025. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2025. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35045: Vallée de la Semois en aval d'Alle

Nombre d'arbres total	13	--
Volume grumes	20,032	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	20,032	m ³
Cube moyen	1 541	dm ³
Circonférence moyenne	148,846	cm
Surface de coupe	3,577	ha
Contact	BOURGUIGNON Victorien, 0479 86 55 31	
Triage	Triage De La Semois	
Propriétaire	Vresse Cne	
Lieu(x)-dit(s)	BELLEFONTAINE	
Vente	Vente feuillue communale Mercredi 14 mai 2025 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
105	2		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	2	1,422	-	
125	2		-	
145	3		1	
Total grumes 120/150	5	6,079	1	1,133
155	1		-	
165	3		-	
Total grumes 150/180	4	6,959	-	
245	1		-	
Total grumes 200/250	1	4,439	-	
Total grumes	12	18,899	1	1,133
Houppiers/Taillis	-		-	